

Test à Carrefour Dijon

Carrefour externalise la **rôtisserie**, le stand « **Faim de journée** » et le **stand fruits et légumes** à la coupe ! **11 salariés à reclasser !**

Transformation alimentaire ?!

Alexandre Bompard a annoncé en 2018 un plan de transformation qui place l'alimentation et son évolution au cœur de l'activité.

La CFDT a toujours dit que c'était un objectif pertinent... à condition que les salariés y trouvent leur place et que cela crée de la valeur.

Le projet mis en œuvre à Dijon Toison d'Or est choquant parce qu'il n'offre aucune perspective aux employés des rayons alimentaires concernés et externalise une activité en progression et pour laquelle les salariés disposent déjà d'un savoir-faire.

Ces rayons sont confiés à des sociétés comme La cantina di Mama, Grill&CO, Bam'Bu, Korma Kitchen, Les saisons salade bar, Vertu food, Alto Café.

Carrefour ouvre le 1^{er} « Food Hall » dans un hypermarché en France. Il le fait malheureusement, sans faire appel à l'expertise de ses salariés.



Nous avons découvert ce projet par hasard, lors de la présentation dans le CE du magasin. Le CCE n'avait pas été informé au préalable, ni la commission emploi d'ailleurs !

Le magasin de Dijon Toison d'Or est classé dans le nouveau **modèle d'hypermarché nommé « Next »** (réduction de surface, augmentation de la part de l'alimentaire...).

Carrefour a donc récemment décidé de confier à des entreprises extérieures la gestion de la rôtisserie, du stand « faim de journée » et du stand fruits et légumes à la coupe de cet hypermarché !

Résultat : 11 suppressions de postes...

L'équipe CFDT du magasin est intervenue fermement pour dénoncer les conditions de mise en œuvre de ce projet.

En effet, les rayons concernés ont été fermés le **13 mai** sans que les salariés n'aient été reclassés (ils sont affectés à des postes temporaires !). **C'est inacceptable !**

Pourtant la rupture conventionnelle collective (signé par FO et la CGC) devrait s'appliquer puisque le magasin est dans la liste des hypers concernés ! De plus, la DRH s'était pourtant engagée à ne supprimer aucun poste physique avant les reclassements... Promesses...

La CFDT ne laissera pas ces salariés sans aide et veillera au respect de leurs droits. **Les restructurations ne doivent pas se faire sans un accompagnement social sérieux !**

